



Assuris

Protecting your life insurance

Protection de votre assurance vie

Assuris is the not for profit organization that protects Canadian policyholders if their life insurance company should fail.

Assuris est la société à but non lucratif chargée de protéger les assurés canadiens en cas de faillite de leur compagnie d'assurance vie.

Principles of Assuris' Protection

Assuris protects policyholders by minimizing the loss of benefits and ensuring a quick transfer of their policies to a solvent company, where their protected benefits will continue. Policyholders do not need to file a claim with Assuris.

Assuris Members

Every life insurance company authorized to sell insurance policies in Canada is required, by the federal, provincial and territorial regulators, to become a member of Assuris. A complete member list is available on our web site.

Assuris Protection

If a member life insurance company fails, Assuris transfers the policies to a solvent company. Assuris guarantees that policyholders will retain at least 85% of the insurance benefits they were promised. Insurance benefits include Death Benefit, Health Expense, Monthly Income and Cash Value.

Deposit type products will also be transferred to a solvent company. For these products, Assuris guarantees that policyholders will retain 100% of their Accumulated Value up to \$100,000. Deposit type products include accumulation annuities, universal life overflow accounts and dividend deposit accounts.

Benefits	Assuris Protection	or 85% of promised benefits, whichever is higher
Death Benefit	\$200,000	
Health Expense	\$60,000	
Monthly Income	\$2,000/month	
Cash Value	\$60,000	
Accumulated Value	100% up to \$100,000	

If you have more than one policy with the failed company, all similar benefits are added together before Assuris' protection is applied. Assuris provides separate protection for individual, group, registered and non-registered benefits, individual Tax Free Savings Accounts (TFSAs) and group TFSAs.

Benefits Protected

Assuris' protection applies to the benefits under products issued by a member company including:

Insurance Products

- Life Insurance
- Critical Illness
- Health Expense
- Disability Income
- Long Term Care
- Annuities

Deposit Type Products

- Accumulation Annuities
- TFSAs

Assuris protection also applies to guaranteed amounts under segregated funds policies.

EXAMPLES

Whole Life

Policy When Company Fails	Assuris Protection	Assuris Protected Amount
Death Benefit \$500,000	Since the amount is higher than \$200,000, the 85% protection is applied to the Death Benefit (\$500,000 x 85% = \$425,000).	\$425,000
Cash Value \$50,000	Since the amount is below \$60,000, the Cash Value is fully protected.	\$50,000

Accumulation Annuity

Policy When Company Fails	Assuris Protection	Assuris Protected Amount
\$125,000	Since the amount is higher than \$100,000, the Accumulated Value is protected up to \$100,000.	\$100,000

Principes de la protection d'Assuris

Assuris protège les assurés en réduisant au maximum la perte de leurs prestations et en assurant le transfert rapide de leurs polices à une compagnie solvable, qui maintiendra les garanties protégées. Les assurés n'ont pas à présenter de demande d'indemnisation à Assuris.

Membres d'Assuris

Chaque compagnie d'assurance vie autorisée à pratiquer des opérations d'assurance au Canada est tenue, par les autorités de contrôle fédérales, provinciales et territoriales, de devenir membre d'Assuris. La liste complète des sociétés membres est publiée sur notre site Web.

Protection offerte par Assuris

Si une compagnie d'assurance vie membre d'Assuris devait faire faillite, ses polices d'assurance seraient transférées à une compagnie solvable. Assuris garantit qu'au moment du transfert, les assurés conserveront au moins 85 % des prestations prévues par ces polices. Ces prestations comprennent le capital décès, le remboursement des frais médicaux, le revenu mensuel et la valeur de rachat.

Les produits de dépôt seront également transférés à une compagnie solvable. Pour ces produits, Assuris garantit que les assurés conserveront 100 % de la valeur capitalisée, jusqu'à concurrence de 100 000 \$. Les produits de dépôt comprennent les rentes en capitalisation, les comptes d'excédents des polices d'assurance vie universelle et les comptes de participations laissées en dépôt.

Prestations	Protection d'Assuris	ou 85 % des prestations promises, si cette somme est supérieure
Capital décès	200 000 \$	
Frais médicaux	60 000 \$	
Revenu mensuel	2 000 \$ par mois	
Valeur de rachat	60 000 \$	
Valeur capitalisée	100 % de la valeur capitalisée, jusqu'à concurrence de 100 000 \$	

Si l'assuré détient plus d'une police de la compagnie insolvable, toutes les prestations similaires sont regroupées avant l'application de la protection d'Assuris. Assuris offre une protection distincte pour les produits individuels, collectifs, enregistrés et non enregistrés, ainsi que les comptes d'épargne libres d'impôt (CELI), individuels et collectifs.

Prestations protégées

La protection d'Assuris couvre les prestations prévues par les compagnies d'assurance vie au titre des produits suivants :

Produits d'assurance

- Assurance vie
- Maladies graves
- Remboursement de frais médicaux
- Assurance invalidité
- Soins de longue durée
- Rentes

Produits de dépôt

- Rente en capitalisation
- CELI

La protection d'Assuris couvre aussi les sommes garanties au titre des contrats de fonds distincts.

EXEMPLES

Assurance vie entière

Somme assurée au moment de la faillite	Protection d'Assuris	Somme protégée par Assuris
Capital décès 500 000 \$	Puisque la somme garantie est supérieure à 200 000 \$, la protection de 85 % s'applique (500 000 \$ x 85 % = 425 000 \$).	425 000 \$
Valeur de rachat 50 000 \$	Puisque la valeur de rachat est inférieure à 60 000 \$, elle est entièrement protégée.	50 000 \$

Rente en capitalisation

Somme assurée au moment de la faillite	Protection d'Assuris	Somme protégée par Assuris
125 000 \$	Puisqu'elle est supérieure à 100 000 \$, la valeur capitalisée est protégée jusqu'à concurrence de 100 000 \$.	100 000 \$

Experience and Expertise in Protecting Policyholders

Assuris is an independent, industry-funded compensation association. We are designated by the federal Minister of Finance under the *Insurance Companies Act of Canada*, and specified in the Quebec *Règlement d'application de la Loi sur les assurances*.

Founded in 1990, Assuris has been called upon to deal with four failures of life insurance companies involving 2.9 million policyholders.

Assuris has the assessment capacity to deal with any failure.

This brochure is not intended to be a complete description of Assuris, its protection or its funding capacity.

Visit Us Online

For complete information and additional examples, please visit us at www.assuris.ca

Assuris
250 Yonge Street
Suite 3110, P.O. Box 23
Toronto, Ontario M5B 2L7

Telephone: 416-359-2001

Email: info@assuris.ca
Web site: www.assuris.ca

Expérience et savoir-faire au service des assurés

Assuris est une société d'indemnisation indépendante, financée par l'industrie. Elle est reconnue par le ministère fédéral des Finances dans la *Loi sur les compagnies d'assurance du Canada* et mentionnée dans le *Règlement d'application de la Loi sur les assurances* du Québec.

Fondée en 1990, Assuris a été appelée à intervenir lors de la faillite de quatre compagnies d'assurance vie, qui ont touché 2,9 millions d'assurés.

Assuris est habilitée à lever des cotisations pour faire face à toute faillite d'assureur.

Le présent dépliant n'a pas pour objectif de donner une description complète d'Assuris, de la protection qu'elle offre ou de sa capacité de financement.

Consultez notre site Web

Pour obtenir plus d'information ou pour voir d'autres exemples, consultez notre site Web à l'adresse www.assuris.ca

Assuris
250, rue Yonge
Bureau 3110, C.P. 23
Toronto (Ontario) M5B 2L7

Téléphone : 416 359-2001

Courriel : info@assuris.ca
Site Web : www.assuris.ca

Assuris Information Centre • Centre d'information d'Assuris
1-866-878-1225

